

M. ROSS: Insérez-le au compte rendu.

M. McCULLOCH: C'est un détail, mais il donne lieu au mécontentement.

M. VAUGHAN: Voici comment nous procédons: dans chaque localité notre acheteur de traverses conduit une enquête au sujet de tous ceux qui sollicitent des contrats pour la vente de traverses. Nos instructions sont explicites: il ne doit recommander la requête d'aucune personne qui n'est pas engagée dans le commerce des traverses ou du bois.

M. SANDERSON: Vous ne faites exception de personne?

M. VAUGHAN: Non. Si la chose se produit ce doit être pour une bonne raison.

M. McCULLOCH: Il ne s'agit pas de favoritisme ou de rien de semblable.

M. VAUGHAN: J'aimerais bien connaître le nom de la personne en cause.

M. BERCOVITCH: Le prix serait nécessairement plus élevé si vous achetiez de ces personnes. Je ne vois pas comment le fermier en bénéficierait.

M. VAUGHAN: Le fermier, naturellement, tout en faisant d'autres travaux coupe quelques feuillus, puis, il achète des provisions du marchand local; pour acquitter sa dette, il se rend dans la forêt avec un ou deux de ses fils et coupe 500 ou 1,000 traverses, qu'il cède au marchand; celui-ci s'adresse à nous pour que nous les achetions au prix fixé.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous quelque chose à proposer, monsieur McCulloch?

M. McCULLOCH: Non. Je saisis l'exposé de M. Vaughan et il est possible que le fermier se soit procuré des provisions au magasin. Quant au marchand de la campagne, je crois qu'il a probablement droit à un contrat.

M. VAUGHAN: Le chose ne se produit que rarement, mais il en est ainsi dans de rares circonstances.

M. DONNELLY: Traitez-vous vos traverses à la créosote?

M. VAUGHAN: Nous en traitons environ 2,000,000 par année.

M. DONNELLY: Quelle durée additionnelle acquièrent-elles ainsi?

M. VAUGHAN: Leur durée utile est plus que doublée.

M. DONNELLY: Le coût en est-il beaucoup augmenté?

M. VAUGHAN: A la suite du traitement, la traverse coûte presque deux fois plus que la pièce non traitée. Une traverse de pin gris non traitée dure 8 ans en moyenne; cette durée est portée de 18 à 20 ans par le traitement.

M. DONNELLY: Et la main-d'œuvre?

M. VAUGHAN: Nous économisons la main-d'œuvre nécessaire au remplacement de deux ou trois traverses pendant cette période.

M. BERCOVITCH: Vous faites cela à l'égard des traverses; il serait avantageux que vous puissiez le faire à l'égard des personnes.

Le PRÉSIDENT: Allons-nous passer à la page 26, "Inventaire du matériel".

M. DONNELLY: Où vos wagons électriques et à essence sont-ils en service?

Le PRÉSIDENT: Sur les petits embranchements.

M. ARMSTRONG: Vous voulez parler de wagons électriques genre diesel?

M. DONNELLY: Oui.

M. ARMSTRONG: Vous le trouverez sous "Automotrices" dans le "Matériel pour voyageurs".

M. DONNELLY: Ces automotrices traînent-elles un ou deux wagons?

M. ARMSTRONG: Deux quelquefois.

M. HUNGERFORD: Soit un, soit deux, suivant le besoin.

M. DONNELLY: Combien d'hommes faut-il pour conduire ces wagons?

M. HUNGERFORD: Le nombre peut en varier quelque peu. D'ordinaire il y a un homme pour conduire le véhicule et un chef de train.